



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 29 juin 2021

Monsieur le Directeur Général
du Centre Communal d'Action Sociale
de la Ville de Nice

Objet : manque de matériel dans les EHPAD

Monsieur le Directeur général,

Nous tenons à vous alerter sur le manque de matériel dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes du CCAS.

En effet, les personnels soignants nous ont signalé cette problématique qui, de fait, les met en difficulté et entraîne un inconfort pour les résidents.

Vous n'êtes pas sans savoir que chaque résident, selon son degré d'autonomie, sa corpulence, ainsi que sa pathologie, doit bénéficier d'un matériel médical adapté.

D'après nos informations, certaines structures sont dépourvues de bavoirs adulte absolument nécessaires pour préserver l'hygiène des vêtements des résidents en perte d'autonomie.

De plus, en cette période estivale, avec le plan bleu, une attention particulière est portée à l'hydratation régulière des résidents.

Pour autant, pour ceux alités et/ou avec une incontinence et/ou sous-diurétique, les personnels ne disposent pas d'un nombre suffisant de changes de protection.

Pour le syndicat CGT NMCA, afin de garantir une meilleure prise en charge, des dispositions doivent être prises rapidement.

Dans ce contexte, nous vous demandons :

- L'achat de bavoirs lessivables et réutilisables ;
- L'augmentation du nombre de protections pendant la période estivale ;
- L'achat d'alèses jetables pour la protection des lits des personnes les plus grabataires ;
- L'achat en nombre suffisant de pipettes d'hydratation pour les personnes en difficulté de mobilité.

Nous vous savons particulièrement sensible à l'amélioration du confort des résidents et des conditions de travail des agents. Aussi, nous ne doutons pas que vous répondrez favorablement à notre demande.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos salutations distinguées.

p/o le syndicat CGT NMCA
le coordinateur CCAS
RENAULT Andrew